



Dossier de demande de subvention 2022

Dossier à envoyer avant le 12 novembre 2021

Commission Vie culturelle

Nom de votre association :

L'attribution des subventions fait suite à une décision du Conseil municipal qui est prise lors du vote du Budget Primitif (mars 2022).

Les dossiers reçus après la date butoir ne pourront pas être étudiés et les dossiers incomplets ne seront pas retournés.

L'octroi d'une subvention ne constitue pas un droit acquis pour une association. La décision concernant votre demande vous sera notifiée par courrier. Le respect de la Charte sur le développement durable sera pris en compte dans l'attribution de cette subvention.

En cas d'attribution d'une subvention ou de moyens mis à votre disposition, il vous est demandé de faire figurer le logo de la Ville de Challans sur vos supports de communication. Pour vous procurer ce logo, contactez notre service Communication (02 51 49 79 66 ou com@challans.fr).

Dossier à retourner, accompagné des pièces demandées, à :

Mairie de Challans
Service Vie culturelle
Boulevard Lucien Dodin
culture@challans.fr
Tél : 02 51 49 18 99

Emplacement réservé à la mairie :

Date de réception du dossier :

Dossier complet : OUI NON

Ne remplir que les rubriques qui vous concernent

Fiche signalétique de l'association

Adresse du siège social :

Téléphone : Télécopie :

Courriel : @

Site internet :

Adresse de correspondance :

N° déclaration en Sous-préfecture :

N° SIRET ou SIREN :

Activité(s) de votre association :

Membres du bureau

Nom/Prénom du Président :

 Adresse :

 Téléphone : Courriel :

Nom/Prénom du Trésorier :

 Adresse :

 Téléphone : Courriel :

Nom/Prénom du Secrétaire :

 Adresse :

 Téléphone : Courriel :

Nombre de membres du bureau dont : Hommes = Femmes =

Adhérents de l'association

Effectif des adhérents (au 31 août 2021 : saison 2020/2021)

	Challans		Extérieur		Cotisation
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Moins de 11 ans					
De 11 à 18 ans					
De 19 à 30 ans					
De 31 à 60 ans					
Plus de 60 ans					
Bénévoles					
TOTAL					

Ne remplir que les rubriques qui vous concernent

Nombre d'entrées au(x) spectacle(s) de l'association (2020/2021)

.....

Nombre de spectacles ou animations de l'association (2020/2021)

.....

Salariés de l'association

Nombre total :

Personnel administratif et technique		Personnel d'encadrement des activités	
Nbre	Fonction de la personne et type de contrat	Nbre	Fonction de la personne et type de contrat

En cas de formation dispensée par l'association à ses adhérents (cours, initiation, écoles ...), veuillez préciser le niveau des diplômes, brevets ou formations de votre personnel d'encadrement

.....
.....
.....
.....
.....

Moyens d'action mis en œuvre dans le cadre du développement durable

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ne remplir que les rubriques qui vous concernent

Subventions demandées auprès de la municipalité

de fonctionnement courant

..... €

exceptionnelle

..... €

Motifs de la demande de subvention exceptionnelle :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Attestation sur l'honneur

Nous soussignés, Mme, M, Président(e),

Mme, M, Trésorier(e),

représentant l'association

- certifions que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- certifions exact l'ensemble des informations fournies et annexées dans le cadre du dossier de demande de subvention,
- certifions être à jour dans les contrats d'assurance responsabilité civile (et multirisques habitation si locaux mis à disposition de l'association).

Fait le à

Signature du Président

Signature du Trésorier

Emplacement réservé à la mairie :

Moyens municipaux mis à disposition de l'association

Locaux

Matériels

Personnel communal

.....
.....
.....
.....

Ne remplir que les rubriques qui vous concernent

Pièces à fournir

Documents administratifs :

Obligatoires

- compte rendu de la dernière assemblée générale
- rapport d'activités 2020/2021 (annexe 1)
- projet d'activités 2021/2022 (annexe 2)
- statuts actuels de l'association

Facultatifs sauf lors d'une modification ou d'une première demande

- copie de la publication d'insertion au Journal Officiel
- liste à jour des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- récépissé de déclaration à la Sous-préfecture des Sables d'Olonne

Documents financiers :

- bilan 2020/2021 (annexe 3 ⁽¹⁾)
- budget prévisionnel 2021/2022 (annexe 4) ⁽¹⁾
- R.I.B.
- copie de l'état de la trésorerie par la banque et autres organismes financiers au 31 août 2021.
- copie de la situation de l'épargne par la banque et autres organismes financiers au 31 août 2021.

⁽¹⁾ du 1^{er} septembre au 31 août
(les bilans arrêtés entre le 30 juin et le 30 septembre seront acceptés)

En cas d'impossibilité absolue de nous fournir les bilans à cette date, les bilans de l'année civile 2020 seront acceptés.

Ne remplir que les rubriques qui vous concernent

Annexe 3 - Compte de résultat 2020/2021 au 31 août 2021 (ou copie de votre dernier compte d'exploitation – Résultats)

Dépenses

Recettes

Achat matières/ fournitures		Produits d'activités	
Eau/Gaz/Electricité		Recettes manifestations sportives	
Fournitures d'entretien et équipement		Manifestations non sportives (fêtes, entrées, loto, ...)	
Fournitures administratives		Buvettes	
Produits pharmaceutiques		Autres	
Achats de marchandises			
Matériels et fournitures		Subventions perçues ou prévues	
Achat de vêtements		Commune de Challans	
		Autres communes	
Charges extérieures		Conseil Départemental	
Locations et charges locatives		Conseil Régional	
Entretien/réparations		DDJS	
Assurances		Fédérations et autres	
Déplacements/Mission		Publicités/Cotisations	
Récompenses/Réception		Publicités/Sponsors	
Transports et déplacements		Cotisations licenciés/Adhérents	
Téléphone			
Frais postaux		Intérêts des capitaux placés	
Licences			
Cotisations fédérales		Recettes diverses	
Droit d'engagement		A préciser	
Impôts et taxes			
Impôts locaux			
Autres (à préciser)			
Charges de personnel			
Salaires			
Charges de personnel			
Indemnités aux arbitres			
Indemnités aux entraîneurs			
Dépenses de manifestations			
A préciser			
Autres frais généraux et dépenses diverses			
A préciser			
Total des dépenses		Total des recettes	

Montant total des réserves financières :

Ne remplir que les rubriques qui vous concernent

Annexe 4 - Budget prévisionnel 2021/2022

Dépenses		Recettes	
Achat matières/ fournitures		Produits d'activités	
Eau/Gaz/Electricité		Recettes manifestations sportives	
Fournitures d'entretien et équipement		Manifestations non sportives (fêtes, entrées, loto, ...)	
Fournitures administratives		Buvettes	
Produits pharmaceutiques		Autres	
Achats de marchandises			
Matériels et fournitures		Subventions perçues ou prévues	
Achat de vêtements		Commune de Challans	
		Autres communes	
Charges extérieures		Conseil Départemental	
Locations et charges locatives		Conseil Régional	
Entretien/réparations		DDJS	
Assurances		Fédérations et autres	
Déplacements/Mission		Publicités/Cotisations	
Récompenses/Réception		Publicités/Sponsors	
Transports et déplacements		Cotisations licenciés/Adhérents	
Téléphone			
Frais postaux		Intérêts des capitaux placés	
Licences			
Cotisations fédérales		Recettes diverses	
Droit d'engagement		A préciser	
Impôts et taxes			
Impôts locaux			
Autres (à préciser)			
Charges de personnel			
Salaires			
Charges de personnel			
Indemnités aux arbitres			
Indemnités aux entraîneurs			
Dépenses de manifestations			
A préciser			
Autres frais généraux et dépenses diverses			
A préciser			
Total des dépenses		Total des recettes	